

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Licence mention sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) parcours Activité physique adaptée et santé



Diplôme
Licéne



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Établissement
Université
Sorbonne Paris
Nord

Présentation

Objectifs

Les objectifs de ce parcours sont de :

- Répondre aux exigences d'insertion professionnelle avec l'acquisition de connaissances, de compétences et d'expériences requises par les métiers de l'activité physique adaptée (APA) ;
- Préparer à la poursuite d'études en master.
- Former des enseignants en Activité Physique Adaptée (EAPA)

Le programme d'enseignement vise

les compétences suivantes :

- Participer à la conception de projet
- Concevoir et organiser des programmes d'intervention
- Conduire et évaluer des programmes d'intervention
- Participer au pilotage du projet

Savoir-faire et compétences

Compétences linguistiques et transversales :

Usage de la langue française à l'écrit et à l'oral ;

Usage de l'anglais général et spécialisé (APA) ;

Utilisation des technologies de l'information et de la communication ;

Utilisation des outils méthodologiques pour réussir son projet individuel ;

Acquisition des bases méthodologiques de la recherche dans le domaine de l'APA ;

Compétences disciplinaires

(dans leurs différents champs d'application) :

Connaissances :

Physiologie générale, de l'exercice et du développement ;

Anatomie et anatomie fonctionnelle ;

Bioénergétique, biochimie, métabolisme, nutrition et diététique en lien avec les activités physiques et sportives ;

Sociologie générale et du sport ;

Histoire du sport, des pratiques physiques, du handicap, de la santé et de l'APA ;

Psychologie générale et en relation avec les habiletés motrices ;

Sciences de l'éducation ;

Compétences pré-professionnelles :

Connaissances :

Des principales disciplines sportives pouvant être utilisées en APA ;



Physiopathologies des handicaps et des maladies pour lesquelles l'activité physique adaptée est indiquée ;

Spécificités des publics pris en charge en APA
Bénéfices, intérêts et risques des activités physiques adaptées ;

Élaboration d'une séance, cycle, projet, programme d'activités physiques adaptées aux besoins, désirs et capacités des pratiquantes ;

Cadre institutionnel, réglementaire, légal, déontologique, organisationnel, social et politique des professionnel-le-s de l'APA ;

Méthodologie de l'évaluation de la condition physique et des aspects psycho-sociaux des pratiquantes ;

Méthodologie de la conduite de projets en APA ;

Compétences :

Savoir pratiquer et faire pratiquer les activités physiques ou sportives qui seront adaptées ;

Évaluer les besoins, les désirs et les capacités des pratiquant-e-s ;

Concevoir, planifier, animer, encadrer et assurer la sécurité d'un programme d'activités physiques adaptées ;

Évaluer l'efficacité d'une séance ou d'un programme d'activités physiques adaptées ;

Enseigner les activités physiques adaptées aux pratiquantes ;

Mener des actions de prévention et d'éducation thérapeutique ;

Concevoir, élaborer, mener et réaliser un projet collectif en APA ;

S'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire ;

Communiquer, valoriser et présenter ses actions.

Admission

Conditions d'admission

Accès en L1 : Titulaire du baccalauréat - Parcoursup

Accès en L2 : Titulaire d'une L1 STAPS ou d'une autre L1 (sur dossier).

Accès par équivalence des acquis professionnels (VAP) ou par transfert.

Accès en L3 : Titulaire d'une L2 STAPS ou d'une autre L2 (sur dossier).

Accès par équivalence des acquis professionnels (VAP) ou par transfert.

Droits de scolarité

Droits nationaux pour la licence (LMD)

Pré-requis obligatoires

En L2 APA-S : la première année de licence STAPS.

Entrée en L2 APA-S au terme du premier semestre de L2 où l'étudiant doit avoir choisi deux parcours et s'il a pris APA-S dans l'un de ses deux parcours.

En L3 APA-S : la L2 APA-S.

Pour les étudiants venant d'une autre licence, entrée en L3 APA-S sur dossier et après accord de la commission de perfectionnement APA-S. Nécessité de valider les Compétences Préprofessionnelles APA-S du second semestre de L2 APA-S.

Pré-requis recommandés : Avoir validé les matières APA-S en L1 et lors du premier semestre de L2.

Et après

Poursuite d'études

Le titulaire de la licence STAPS APA-S peut être admis dans un autre parcours STAPS :



en Licence EM (Education & Motricité) ou ES (Entraînement Sportif) avec un système de passerelle entre les parcours.

Le titulaire de la licence STAPS APA-S peut être admis dans un master mention APA-S ou un master non STAPS selon le projet de l'étudiant.e.

Insertion professionnelle

Enseignant-e en APA dans les secteurs sanitaires, social, médico-social, du handicap, associatif, fédéral, institutionnel, libéral, inclusif, publics ou privés de l'APA :

- Etablissements ou service de suites de soins et de réadaptation (SSR) ;
- Centre de rééducation fonctionnelle (CRF) ;
- Centres de médecine physique et de réadaptation (CMPR) ;
- Services hospitaliers ;
- Cliniques générale ou spécialisées ;
- Réseaux de santé ;
- Milieux associatifs ;
- Organismes généralistes dispensant de l'APA ;
- Municipalités ou communautés de communes montant des projets en APA sur leur territoire ;
- Entreprises ayant développé des actions de prévention par l'activité physique ;
- Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) proposant de l'APA à leurs résident-e-s ;
- Instituts médico-éducatifs (IME), Instituts médico-professionnels (IMPro) et autres structures d'accueil de personnes en situation de handicap ;
- Fédération Handisport, Fédération Française de Sport Adapté (FFSA) ;
- Micro-entreprenariat et entreprenariat.

Contact(s)

Contacts

Hugues ROLAN

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Bobigny)

☎ 01 48 38 88 38

✉ orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr

Responsable Formation continue

Contact formation continue

☎ 01 49 40 37 64

✉ acc-cfc@univ-paris13.fr

Responsable Formation continue

Contact validation des acquis

☎ 01 49 40 37 04

✉ svap-cfc@univ-paris13.fr

Responsable Formation continue

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Bobigny)

☎ 01 48 38 88 38

✉ orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr

Infos pratiques



Contacts

Hugues ROLAN

Service Valorisation, Orientation et Insertion
professionnelle de l'Etudiant (Campus de
Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

Service Valorisation, Orientation et Insertion
professionnelle de l'Etudiant (Campus de
Bobigny)

☎ 01 48 38 88 38

✉ orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr

Responsable Formation continue

Contact formation continue

☎ 01 49 40 37 64

✉ acc-cfc@univ-paris13.fr

Responsable Formation continue

Contact validation des acquis

☎ 01 49 40 37 04

✉ svap-cfc@univ-paris13.fr

Responsable Formation continue

Service Valorisation, Orientation et Insertion
professionnelle de l'Etudiant (Campus de
Bobigny)

☎ 01 48 38 88 38

✉ orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr

En savoir plus

Site Internet de la Licence STAPS Activité
physique adaptée et santé

🔗 [http://www-smbh.univ-paris13.fr/formations/licences/
activite-physique-adaptee-et-sante.html](http://www-smbh.univ-paris13.fr/formations/licences/activite-physique-adaptee-et-sante.html)



Programme

Organisation

La formation s'organise sur 3 années (L1, L2 et L3). La Licence se compose ainsi de six semestres.

Un semestre représente 12 semaines de cours. Les enseignements sont assurés sous forme de CM (cours magistraux) et/ou de TD (Travaux dirigés avec présence obligatoire).

Un semestre équivaut à minimum 250h de cours. Le travail personnel vient s'ajouter à ces heures.

Les différentes matières s'organisent autour de COMPÉTENCES LINGUISTIQUES ET TRANSVERSALES (enseignements linguistiques, méthodologiques), de **COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES** (enseignements scientifiques fondamentaux en sciences biologiques, sociales et humaines, enseignements technologiques, techniques, maîtrise des APSA, didactiques et pédagogiques) et de **COMPÉTENCES PRÉ-PROFESSIONNELLES** (enseignements scientifiques, technologiques, techniques et sciences humaines à caractère pré professionnel).

Les 3 blocs de compétences sont présents à chaque semestre sauf la dernière année (L3) où les compétences disciplinaires sont intégrées aux compétences pré professionnelles.

Une spécialisation progressive est mise en place : tronc commun en 1^{ère} année et spécialisation progressive à partir de la 2^e année (choix de 2 parcours au 1^{er} semestre, parcours au 2^e semestre). La 3^e année de licence est totalement spécifique au parcours APA-S (avec des passerelles possibles pour changer de parcours en 3^e année).

